

Le journal de
l'association
Les Nids
N° 31

Novembre 2016

Actes

DIVERSITÉ,
FRATERNITÉ,
VIVRE ENSEMBLE.



Espace associatif



Dossier fil rouge
Laïcité et vivre ensemble



Aux 4 coins des Nids



Donner
le temps
de grandir

Edito du Président

Dans le précédent numéro de notre revue associative, nous vous présentions les grandes lignes d'un programme d'actions, celui de notre Projet Associatif. Une

somme d'initiatives prenant appui sur un socle solide de valeurs, sur l'histoire plurielle de l'association, sur l'expérience collective capitalisée et sur l'absolue nécessité de créer un rassemblement autour des droits de l'enfant. Sans incantation mais avec la part d'idéal et de rêve nécessaire à tout projet humain, nous portons une ambition réelle et ce que vous lirez dans ce numéro en est la juste traduction.

Tout d'abord, en considérant que le soin apporté à l'éducation des enfants ne doit pas être la seule préoccupation des professionnels, aussi indispensables fussent-ils, mais l'affaire de tous, dans une société qui doit reconnaître tous ses enfants et bien comprendre qu'ils demeurent les enfants de la République. C'est pour cette raison que l'association a organisé deux débats citoyens, à Rouen et Yvetot, autour de l'ouvrage *Rebelles et révoltés, mineurs derrière les grilles*, de la journaliste Hélène MATHIEU, pour transmettre notre savoir-faire dans l'accompagnement de cette jeunesse égarée.

L'idée de transmission est essentielle. Il n'y a pas d'éducation sans partis-pris, sans engagement de soi, sans un regard sur le monde, qu'il se dérobe sous nos pieds ou nous permette l'espoir. Lorsqu'il nous est demandé de nous occuper d'un enfant, nous ne savons pas toujours si ce temps, conçu comme provisoire, sera finalement durable, comme le souligne Philippe FABRY dans l'interview qu'il nous a accordée. La question devient alors « que devons-nous engager auprès de cet enfant pour que ce temps à nos côtés lui soit profitable ? » Et sur cette question, point de neutralité, l'acte éducatif est un acte total, respectueux de tous mais ne renonçant à rien tant que cela procure ce dont l'enfant a besoin : sécurité, repères, continuité et permanence affective.

Parce que tous les enfants du monde ont le droit d'être respectés, dans ce qu'ils sont et ce qu'ils éprouvent, notre responsabilité est toujours engagée. Vous découvrirez ainsi nos convictions en matière de laïcité et de vivre ensemble. Nous n'avons pas attendu cette période pré-électorale pour mettre ces questionnements en discussion : nous devons proposer des modèles éducatifs soucieux des pluralismes, respectueux des cultures familiales et ambitieux pour nourrir les enfants de nouvelles références. Nous ne devons pas être un simple « entre-deux » pour ces enfants, ils doivent pouvoir compter sur nous, même après qu'ils nous ont quitté et même si le bénéfice de nos interventions ne se révélera à eux que bien plus tard.

C'est également là l'ambition de notre colloque annuel que nous vous présentons en avant-première. Nous vous attendons nombreux pour contribuer aux débats et nous rejoindre dans ce combat permanent qui est celui du droit à l'enfance.

Jean-Luc VIAUX



Sommaire

Espace associatif

Une Assemblée Générale et des promesses pour l'avenir 3

Mineurs délinquants : conférences-débats à Rouen et Yvetot..... 3

Le droit à l'enfance : un colloque pour en parler 4

Entretien avec Philippe FABRY..... 4

Ils nous accompagneront toute la journée :
portraits des intervenants au colloque..... 5

Dossier fil rouge

Laïcité et vivre ensemble aux Nids 6

Aux 4 coins des Nids

Olympiades interservices des Nids, saison 2 8

Interview de Raphaël BENDA..... 8

L'esprit sportif de l'équipe organisatrice ! 9

Coup de théâtre, coup d'Eclat à l'ITEP de Serquigny ! 10

L'esprit civique pour les jeunes du Conseil de la Vie Sociale..... 11

Un jour au musée pour la maison d'enfants du Havre..... 11

Association Les Nids

*Près de chez vous,
l'association Les Nids
protège les enfants*

Reconnue d'Utilité Publique, l'association Les Nids mène depuis plus de 80 ans des missions en faveur de l'enfance en difficulté en Normandie. Son rôle consiste à apporter aux 4 700 enfants et adolescents qu'elle suit chaque année protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se construire un avenir. Elle intervient dans différents champs qui placent l'enfant et sa famille au cœur de ses missions.



Siège social : Association Les Nids - 27 rue du Maréchal Juin - 76130 Mont-Saint-Aignan
Tel : 02.35.76.80.09 - siege.social@lesnids.fr - www.lesnids.fr

Directeur de la publication et rédacteur en chef : J.L. Viaux
Comité de rédaction : C. Dubois - F. Gotti - C. Danna
Secrétaires de rédaction : F. Gotti - C. Danna

Copyright : Shutterstock, Fotolia, Ingimage. Couverture : Lassedesignen.
Impression : GABEL 10 rue Marconi - ZI de la Maine 76150 Maromme
Novembre 2016 - ISSN 16293959



Espace associatif

Une Assemblée Générale et des promesses pour l'avenir



De gauche à droite Jérôme PALIER, Directeur Général des Nids, Nathalie LECORDIER, Vice-Présidente du Département de la Seine-Maritime, Jean-Luc VIAUX, Président de l'association Les Nids.

L'Assemblée Générale des Nids, qui s'est tenue le 10 juin dernier, a été l'occasion de présenter le nouveau Projet Associatif Les Nids 2016-2020. Après lecture du rapport financier par Elisabeth MALLET, trésorière de l'association, puis du rapport d'activité par Jérôme PALIER, Directeur Général, le Président Jean-Luc VIAUX a ainsi exposé les ambitions de l'association pour promouvoir et mettre en œuvre les droits de l'enfant sur notre territoire d'intervention (pour découvrir ce Projet, voir le numéro 30 de la revue ACTES ou www.lesnids.fr).

Cette Assemblée Générale a également permis de découvrir ou redécouvrir le film réalisé par les jeunes de Duclair et Jean-Marie CHATELIER, *La Seine coulait au bord des Nids*. Ce film, dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans notre revue, est un très beau manifeste des capacités des jeunes que nous accompagnons et un plaidoyer pour que chacun ait le droit et le temps de (bien) grandir, quel que soit son histoire ou son parcours. L'association remercie l'ensemble des personnalités, adhérents, administrateurs et salariés présents ce jour-là.

Mineurs délinquants : conférences-débats à Rouen et Yvetot

Le 31 mai dernier à Rouen, au sein de la librairie L'Armitière, et le 8 octobre à la librairie la Buissonnière à Yvetot avaient lieu deux conférences-débats consacrées à la délinquance des mineurs. Ces deux prises de parole associatives, organisées en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse, s'appuyaient sur la présentation de l'ouvrage de la journaliste Hélène MATHIEU *Rebelles et révoltées, mineures derrière les grilles* (Ateliers Henri Dougier, 2015), fruit de l'expérience de l'auteure qui a animé pendant plusieurs semaines un atelier d'écriture au sein du CEF de Doudeville (le seul en France exclusivement féminin). Elle y raconte le cheminement de ces jeunes filles en appuyant son récit sur l'atelier d'écriture qui n'était finalement qu'un prétexte pour leur permettre de se révéler à elles-mêmes. Une « immersion » très précieuse pour aborder un sujet relativement méconnu ou trop souvent traité sous un angle polémique et non à partir d'une expérience sensible.

Les deux événements ont été un franc succès, chacun d'eux ayant rassemblé plus de 50 personnes avec des débats passionnants éclairés par les propos de Jean-Marc VERMILLARD et Gilles GRANCHER, respectivement Directeur Territorial et Directeur Territorial Adjoint de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,

de Jean-Luc VIAUX, Président des Nids et Stéphane DESCHAMPS, Directeur des deux CEF de l'association ainsi que ceux d'Hélène MATHIEU.

L'association remercie chaleureusement Matthieu DE MONTCHALIN (L'Armitière) et Manuel HIRBEC (La Buissonnière) pour avoir permis ces deux manifestations, la PJJ pour cette fructueuse collaboration ainsi que la section locale d'Amnesty International, qui a pris part à la journée yvetotaise pour prolonger le débat initial en évoquant les droits de l'enfant dans le monde. L'association remercie enfin l'auteure, Hélène MATHIEU, pour son implication dans ce projet et le regard qu'elle a su porter sur ces jeunes filles, ainsi que l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de ces deux journées.

L'ouvrage est toujours disponible à la vente auprès de l'association Les Nids (02 35 76 80 09).



« Certaines n'avaient jamais écrit mais venaient chaque fois. Elles ne m'ont jamais dit qu'elles étaient contentes de venir. C'est quand je les ai revues après qu'elles ont pu me dire ce que ce travail leur avait apporté. Elles m'ont alors dit qu'elles auraient eu honte de dire devant les autres que c'était plutôt bien ».
Hélène MATHIEU, 8 octobre 2016, La Buissonnière, Yvetot.



De haut en bas : conférence débat à L'Armitière, à Rouen, le 31 mai 2016, à La Buissonnière à Yvetot, le 8 octobre 2016.

Le droit à l'enfance : un colloque pour en parler



Depuis maintenant de nombreuses années, l'association Les Nids a pris l'habitude de prendre la parole à l'occasion de la journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre, date anniversaire de l'adoption à l'unanimité de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

(CIDE) par l'Assemblée Générale des Nations Unies, en 1989.

Les droits de l'enfant sont variablement appliqués dans le monde, y compris par les Etats signataires de la CIDE, et sont défendus par nombre d'Organisations Non Gouvernementales ou par des associations agissant localement, comme le fait l'association Les Nids. Ces droits sont construits autour de quatre principes fondamentaux : non-discrimination, intérêt supérieur de l'enfant, droit de vivre, survivre, se développer et respect des opinions de l'enfant (plus d'infos <https://www.unicef.fr/dossier/convention-internationale-des-droits-de-lenfant>).

Pour la 10^{ème} édition de son colloque annuel, l'association a décidé de parler non des droits de l'enfant mais du droit à l'enfance. Un droit qui n'est pas consacré en tant que tel dans la législation internationale mais qui revêt une importance fondamentale pour l'association : comment, malgré des histoires de vie traumatiques ou des contextes familiaux venant fragiliser la capacité des enfants à être respectés dans leurs droits les plus

fondamentaux, parvenir à créer les conditions d'un droit à l'enfance ? Un droit supposant que les enfants ont besoin avant tout de vivre comme des enfants, de ne pas affronter trop vite et trop tôt les responsabilités qui incombent à ceux qui doivent les éduquer et les protéger. Il s'agit là d'une approche se centrant non sur les actions éducatives classiques, ordonnées par les autorités administratives ou judiciaires ou librement consenties par les jeunes et leurs parents, mais plutôt sur une philosophie d'action renouvelée visant à imaginer l'ensemble des supports ou initiatives qui peuvent permettre à l'enfant de trouver des appuis nouveaux pour se construire. Pour cela, une déconstruction des schémas habituels est nécessaire : prendre le temps de distinguer nos exigences d'adultes et nos principes juridiques sur les droits des uns et des autres du temps où l'enfant n'est que besoins et émotions, jeux et découvertes, anxiétés et révoltes, rires et terreurs, affiliation au monde et construction d'une représentation personnelle de ce qui permet et permettra d'affronter la vie. C'est ce à quoi nous invitera la journée du 18 novembre 2016.



Entretien avec Philippe FABRY

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots vos thématiques de recherche actuelles ?

Mon doctorat porte sur le placement familial et une spécificité française : le provisoire sans limite. Un jeune peut être placé provisoirement 21 ans, de la maternité jusqu'au Foyer de Jeunes Travailleurs. L'autre spécificité est qu'il n'est pas confié à la famille d'accueil mais placé dans un service dont l'assistant familial fait partie.

Avec l'introduction du droit du divorce dans la protection de l'enfance et la distinction entre « actes usuels » de l'éducation et « actes non usuels », l'administration est très présente dans le quotidien des enfants placés. Le but est de soutenir la place des parents, ce qui a tout son sens quand ils sont présents, mais aucun quand ils n'investissent pas le quotidien de leur enfant. Je propose de penser le soutien de la parentalité en partant des problèmes des parents ; cela suppose de les analyser avec eux, de les aider à exercer leurs responsabilités, notamment concernant l'inscription généalogique de

l'enfant, d'être inventif pour les associer au quotidien de leur enfant, savoir les accueillir, trouver des activités dans les visites médiatisées qui permettent de créer « un capital de bons souvenirs » pour reprendre la formule de Winnicott.

Votre activité de formateur vous amène à vous intéresser aux pratiques internationales en protection de l'enfance. Qu'apportent les comparaisons entre pays pour comprendre la politique de protection de l'enfance en France ?

La comparaison remet en question nos évidences. Ainsi, pour le placement familial, en Belgique et en Suisse, le juge confie directement l'enfant à la famille d'accueil et ne peut prendre aucune décision d'orientation sans l'associer, celle-ci ayant même le droit de faire appel de la décision, étant garante de la stabilité de l'enfant. Il confie dans le même temps une mission à un service de placement familial pour faire tiers, défendre la double appartenance de l'enfant. Pourquoi, en France, les juges des enfants ne

reçoivent-ils pas les assistants familiaux, même après des années d'accueil ?

En Europe, la majorité des enfants sont confiés dans leur famille élargie et les familles d'accueil sont bénévoles. Pourquoi ? Parce que vivre dans la longue durée en famille d'accueil a une dimension adoptive, dimension indispensable à l'enfant et difficilement compatible avec le salariat [...] L'évaluation montre que les enfants vont mieux que ceux qui sont placés, parce qu'ils ont une appartenance, un ancrage, une stabilité affective, malgré les conflits de loyauté.

Par comparaison, la sur-institutionnalisation du placement en France interroge ; je pense qu'elle est liée à ce que les anthropologues nomment « l'exclusivité du lien de filiation » : un enfant ne doit avoir qu'une mère et qu'un père, ses géniteurs, qui doivent l'élever ; on s'y accroche même quand il n'y a pas, durablement, de projet de vie en famille [...] Dans les situations les plus difficiles, les parents vulnérables sont aussi des conjoints en difficulté, des adultes doublement désaffiliés, aux niveaux familial et social.

ILS NOUS ACCOMPAGNERONT TOUTE LA JOURNÉE : PORTRAITS DES INTERVENANTS AU COLLOQUE



FRÉDÉRIQUE EUDIER est enseignant chercheur à l'Université de Rouen, spécialiste du droit de la famille et du droit de la protection de l'enfance, auteure de nombreux ouvrages et articles de référence. Membre du conseil scientifique de l'ONED de 2007 à 2011, Frédérique EUDIER a participé au groupe de travail « Protection de l'enfance et adoption », présidé par Adeline GOUTTENOIRE et initié par Madame la ministre BERTINOTTI en 2013. Elle est également administratrice au sein de l'association Les Nids.



FRÉDÉRIQUE ROUX-MORELIERE a exercé en tant que travailleur social, durant 25 ans, au sein de différents services du secteur associatif. Elle a occupé à partir de 2002 différents postes d'encadrement dans la fonction publique territoriale et est aujourd'hui chef de service à l'ASE sur le territoire de Bron et Vaulx en Velin, banlieue proche de Lyon, marquée par une très grande précarité. Elle est conseillère technique bénévole pour l'association Horizon Parrainage depuis 2014.



CATHERINE SELLENET est Professeure (HDR) des universités en sciences de l'éducation à l'Université de Nantes, Docteur en sociologie, psychologue clinicienne et juriste. Auteure de très nombreux ouvrages consacrés à la parentalité, au système de protection de l'enfance, aux droits de l'enfant, aux institutions éducatives, ... elle est aujourd'hui considérée comme l'une des plus grandes spécialistes en France des questions liées à l'enfance protégée.



MIREILLE OGIER est éducatrice spécialisée de formation. Elle a créé et dirigé pendant 22 ans le SIAJE, un service d'accompagnement d'adolescents et jeunes majeurs à Lyon. Depuis 2015, elle est Présidente d'Horizon Parrainage qu'elle a participé à structurer et faire évoluer pour répondre aux besoins des enfants en situation ou risque d'isolement affectif et social. Elle exerce parallèlement la fonction de magistrat assesseur au Tribunal pour Enfants de Lyon.



EMILIE POTIN est maître de conférences en sociologie à l'Université de Rennes. En 2011, elle a obtenu le 1^{er} prix scientifique de la Fondation pour l'Enfance pour sa thèse de doctorat. Les travaux d'Emilie POTIN interrogent le système de protection sociale et plus singulièrement celui qui concerne l'enfance. Elle est l'auteure de l'ouvrage *Enfants placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance* (Erès 2012).



PHILIPPE FABRY est formateur à l'Institut Régional de Travail Social d'Ile de France. Educateur spécialisé de formation, il a travaillé auparavant en foyer d'accueil d'urgence puis en foyer pour adolescents ainsi que dix années en placement familial. Il termine actuellement un doctorat en sciences de l'éducation. Son rôle de formateur et ses travaux de recherche l'amènent à interroger notre système de protection de l'enfance par comparaison internationale.

Vous développez la notion de confiage, quelque part entre le parrainage de proximité, la mesure de protection physique et l'adoption simple. Pouvez-vous nous en parler ?

C'est lié à une réflexion sur l'adoption et à un voyage d'étude au Québec. Dans le monde anglo-saxon la norme d'exclusivité du lien de filiation est remise en cause par une autre norme, la pluriparentalité : un enfant peut avoir plus que deux parents.

Dans mon mémoire de DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) j'ai étudié différentes formes

d'adoption : plénière, ouverte, simple, la kafala, le fosterage et le confiage, une forme « d'adoption temporaire d'éducation », pour penser des degrés d'adoption répondant à des besoins différents ; reconnaître la dimension adoptive du confiage, ça ne veut pas dire que l'enfant perd ses géniteurs. Au contraire, au don du confiage répond un contre-don : ceux à qui l'enfant est confié défendent la place des parents.

Je me suis aussi intéressé au parrainage car historiquement tout un art relationnel a été pensé autour des relations entre parents et « parents spirituels ». Il faut noter que tous

les termes décrivant cet idéal relationnel sont devenus péjoratifs : entre les pères est devenu le compéragé-les compères ; entre les mères, le comméragé-les commères.

Votre approche est relativement nouvelle pour le nécessaire débat citoyen sur ces questions. Rendez-vous le 18 novembre pour entendre vos intéressantes contributions dans le cadre du colloque des Nids. Merci d'avoir répondu à nos questions.

Propos recueillis par Francis GOTTI.



LAÏCITÉ ET VIVRE

L'association Les Nids a tenu à mettre en réflexion les questionnements sur la mise en oeuvre des principes républicains de laïcité et du vivre ensemble afin d'éclairer les positions éducatives institutionnelles de chacun de ses établissements. Pour cela, le comité d'éthique de l'association a organisé des travaux et abouti à la rédaction d'un texte d'orientation. L'élaboration de ce texte, fruit de plus d'une année de travail de l'ensemble des membres du comité, s'inscrit dans le prolongement du nouveau Projet de l'association Les Nids 2016-2020. Il a également été pensé comme l'aboutissement d'une nécessité : penser l'accompagnement éducatif dans « l'après Charlie ». Son ambition a été de fournir des repères pour garantir la continuité entre les différentes instances éducatives de l'enfant ou du jeune, pour assurer une coéducation respectueuse de tous les pluralismes et construire des politiques éducatives internes soucieuses de leur responsabilité en matière d'éveil civique et citoyen.

Nous vous proposons ici quelques extraits de ce texte. Pour retrouver le texte dans son intégralité : www.lesnids.fr

« Quelques grands principes

La laïcité est le principe organisateur des lois de la République qui sous-tend un équilibre entre la somme des aspirations, convictions et pratiques confessionnelles individuelles et la vie en société.

Reconnaître et faire vivre les libertés individuelles

Pivots de la laïcité à la française, les libertés individuelles doivent être pensées dans le cadre, plus ou moins contraignant, des accompagnements et accueils au sein des Nids [...] Ainsi, chaque service devra pouvoir rendre possible l'expression des convictions de chaque enfant en prenant en compte sa culture, son histoire et ses origines. Cette réponse se situe dans une perspective de continuité éducative et de respect des prérogatives parentales, gage d'une coéducation active même si ce respect doit également permettre l'accès à d'autres références extra-familiales.

Assurer une coéducation respectueuse de tous les pluralismes et construire des politiques éducatives internes soucieuses de leur responsabilité en matière d'éveil civique et citoyen.

Penser l'espace privé et l'espace public dans le cadre des missions des Nids

Penser la laïcité requiert la distinction, opérationnelle, entre sphère privée et sphère publique, espace commun et espace à soi. En effet, si les textes de loi relatifs à la laïcité différencient l'expression des convictions de chacun, selon qu'elles se manifestent dans l'espace privé - l'espace « domestique » ou « confessionnel » - ou l'espace public, celui qui appartient à tous, cette différenciation est semble-t-il moins simple quand il s'agit de structures socio-éducatives organisant l'accueil de jeunes de façon durable, situations dans lesquelles le jeune ne peut bénéficier que partiellement d'espaces privatifs de l'ordre du « chez soi ». Il est alors impératif de définir dans chaque service des Nids l'espace physique qui sera celui de la personne accueillie pour pouvoir recréer un espace privatif manquant : celui de son cercle familial, entendu dans son sens le plus large : espace domestique, lieux d'affiliation...

Penser le statut de chacun

Concernant les usagers, il est important d'intégrer la question de l'autorité parentale comme celle plus directe du jeune. Les outils formalisant l'accueil et le projet du jeune doivent créer une correspondance entre les deux niveaux.

Concernant les professionnels, il est convenu que le principe de liberté de conscience et de religion de chacun des membres du personnel ne peut faire obstacle au respect des principes de juste distance et d'impartialité qui guident l'accompagnement des jeunes et des familles dans l'exercice de l'ensemble des activités [...] Les politiques institutionnelles, auxquelles sont soumis les salariés et bénévoles, doivent favoriser une cohérence de l'ensemble de la communauté éducative afin de garantir les principes de pluralisme et de diversité dans le respect des droits et convictions de chacun.

Le « vivre ensemble » comme projet commun

A partir de ce cadre général, il est proposé une somme de principes qui demanderont à être investis dans chaque établissement et service de l'association pour penser le « vivre ensemble » et non pour établir un standard de réponse pour tous les établissements et services des Nids mais plutôt une somme de réponses originales adaptées à leur contexte d'élaboration et respectueuses des valeurs portées par l'association.

Continuité éducative et temps de l'enfant

Construire le projet de l'enfant, dans une perspective de coéducation, nécessite de prendre appui sur l'ensemble des ressources disponibles dans son environnement en intégrant ce qui constitue la culture familiale [...] Les options retenues par l'établissement pour assurer une continuité éducative au moment de l'accueil devront être définies dans les outils délivrés aux familles [...] Cette idée de continuité doit s'ancrer dans la temporalité de l'enfant [...] Le temps de l'enfant doit donc primer sur toute autre considération. Travailler ainsi la question de l'adhésion à tel ou tel système de croyance doit permettre d'engager un travail, éducatif et clinique, autour des revendications ou aspirations du jeune.

ENSEMBLE AUX NIDS

🗨️ Favoriser le « vivre ensemble » c'est chercher en permanence comment aborder et gérer les désaccords, les tensions, les oppositions, les déchirements, les conflits [...] C'est privilégier la relation future à l'opposition présente. 🗨️

La liberté de conscience

L'association les Nids soutient la nécessité d'intégrer dans l'accompagnement global de chaque jeune la possibilité de lui voir reconnaître le droit fondamental de pouvoir exprimer ses idées, les défendre et adopter un mode de vie conforme à ses croyances [...] Favoriser le « vivre ensemble » c'est chercher en permanence comment aborder et gérer les désaccords, les tensions, les oppositions, les déchirements, les conflits, [...] C'est privilégier la relation future à l'opposition présente. Le rôle des institutions éducatives est ainsi de permettre au sujet de se révéler, sans censurer les expressions identitaires – qu'elles fassent débat ou non – et sans non plus s'interdire de les questionner en les situant dans la perspective du « ici et maintenant » [...]

La personnalisation de l'accompagnement

L'espace collectif d'une institution [...] est tout autant un espace privé [...] qu'un espace commun avec ses règles et ses devoirs, régis par l'institution toute entière. C'est pourquoi l'usager doit pouvoir participer pleinement à la définition des règles de vie de la structure qui l'accueille, plus ou moins durablement. Il doit donc y avoir dans les structures des Nids, tout autant de l'universel que du particulier [...] Chaque jeune devra pouvoir accéder à un espace « à lui », savoir où commence et où se termine la dimension collective de l'accueil. Il s'agit là du respect de l'intimité du jeune [...]

La question du fait religieux

Chaque service des Nids doit ou devra vérifier parmi les ressources internes et celles de son environnement institutionnel les modalités de respect de ce droit [à la pratique religieuse] sans entraver le fonctionnement du service [...]

A propos des régimes alimentaires spécifiques la réponse doit être tournée vers le principe d'ouverture. Aussi, face aux expérimentations relevées, certaines ont pu faire leur preuve : « *il semble qu'offrir le choix d'un menu alternatif ne soit pas contraire au principe de laïcité, qui ne signifie pas une négation du fait religieux, dans la mesure où la liberté de respecter un culte est ici prise en considération sans porter atteinte à la liberté, toute aussi grande de ceux qui ne veulent pas respecter un culte* »¹. [...] La position de chaque service devra ainsi apparaître dans le règlement de fonctionnement de l'établissement, être ouvertement discutée au sein des instances permettant de réfléchir – avec toutes les parties prenantes – au sens et à l'actualisation des règles communes. [...]

L'éveil des consciences, le développement du sens critique

Pour l'association, il est important de situer le débat sur la laïcité dans une optique d'éveil des consciences, d'émancipation, de développement d'un sens critique. Il ne s'agit pas de répondre simplement aux attentes individuelles mais de créer les conditions de les questionner, en partant de la clinique de l'adolescent, et d'initier ainsi d'autres propositions éducatives, pour indiquer au jeune que d'autres façons de faire ou de penser sont toujours possibles : la laïcité doit ainsi être la convergence d'agirs individuels dans un fait collectif vecteur d'émancipation et d'épanouissement.

Des repères pour animer le vivre ensemble

Le vivre ensemble est un mouvement permanent, un projet vivant, demandant à trouver sa place dans la dynamique institutionnelle.

Favoriser le dialogue pour des réponses contextualisées et respectueuses de chacun

Comme l'énonce le Comité National des Avis déontologiques « *chaque institution doit être en mesure de se réformer en tenant compte des enjeux de société et de son cadre de références interne et externe [...]* Un établissement ou un service dispose d'un ensemble de références sur lequel il devrait être possible de s'appuyer pour mener une réflexion collective. Ce n'est que sur la base de valeurs explicitées et partagées au sein d'une équipe que l'on peut tendre vers la cohérence et la cohésion »². Il s'agit là de la modalité opérationnelle la plus essentielle : ouvrir un dialogue, favoriser la concertation. Cela concerne tout autant les professionnels, dans la dimension d'équipe, que les usagers [...]

Faire vivre la démocratie institutionnelle

La loi du 2 janvier 2002 réformant l'action sociale et médico-sociale prévoit la mise en place d'outils favorisant la vie démocratique interne, soit l'apprentissage des droits et des devoirs dans le respect des personnes. Le premier d'entre eux est le règlement de fonctionnement [...] Les règles de vie partagées devront enfin être clairement énoncées et animées, selon des formes adaptées, dans tous les espaces et outils fixant la politique institutionnelle [...] ➤➤

Liberté
égalité
fraternité

1 A. RAMEL, *Laïcité et cantines scolaires, les collectivités seules face au choix des menus* in *La gazette des communes*, 2010

2 Comité National des Avis Déontologiques, *Avis du 15 février 2011 Au nom du principe de laïcité, comment concilier respect des convictions religieuses et organisation collective ?*

OLYMPIADES

interservices



Donner
le temps
de grandir

Aux 4 coins des Nids

Olympiades interservices des Nids, saison 2

Partage, entraide et solidarité sont les maîtres mots de la seconde édition des olympiades interservices des Nids qui se sont déroulées le mercredi 15 juin dernier sur la base de loisirs de Jumièges.

Plus de 200 enfants accueillis aux Nids se sont ainsi rencontrés et exprimés à travers des rencontres sportives, des jeux, faisant appel à leurs multiples talents.

Pour un événement encore plus solidaire et citoyen, l'association avait choisi d'ouvrir cette édition aux réalités du handicap : découverte et sensibilisation avec une initiation à la pratique de hand-fauteuil en partenariat avec des professionnels et bénévoles du Handball Club Canteleu, que nous tenons à remercier pour leur implication dans cette journée.

Dans le même esprit, une collecte de bouchons avait été initiée quelques semaines au préalable au sein de chaque établissement des Nids. Enfants, parents et professionnels se sont pris au jeu, cette collecte

constituant la toute première épreuve des olympiades. Ainsi plus de 300 kilos de bouchons ont pu être récoltés et remis à l'association Bouchons 276.

Cette année encore, nous avons eu la chance de compter parmi nous les collaborateurs d'AXA Entreprise France et AXA Atout Coeur pour concourir auprès des enfants dans les différentes disciplines prévues tout au long de la manifestation. Des adultes, cadres dirigeants, faisant équipe avec de jeunes gens de tous âges, dans un esprit fraternel et de fair play : une belle idée pour favoriser lien social et ouverture à l'autre.

L'association Les Nids remercie vivement les professionnels pour leur implication et leur dynamisme lors de ces olympiades 2016 !

En haut, les enfants et professionnels du Pôle Enfance d'Yvetot, grands gagnants dans la catégorie moins de 12 ans. En bas, initiation au handisport



Interview de Raphaël BENDA, Secrétaire Général d'AXA Atout Coeur

Pouvez-vous nous présenter brièvement l'ambition et les actions d'AXA Atout Coeur ?

AXA Atout Coeur est le prolongement naturel de la mission d'AXA en participant au développement des liens de solidarité, grâce à l'engagement bénévole de tous les collaborateurs d'AXA.

C'est ainsi que depuis 25 ans, l'association AXA Atout Coeur a pour objectif de développer les actions qui témoignent de notre forte culture d'entreprise et de la vitalité du bénévolat au sein des entités d'AXA en France, que ce soit autant autour du thème traditionnel de lutte contre toutes les formes d'exclusion, que de ceux de la protection de l'environnement ou de l'éducation à la prévention des risques.

Cet engagement bénévole des collaborateurs d'AXA est l'extension des valeurs auxquelles ils croient au quotidien. C'est l'expression de notre culture d'entreprise.

Depuis deux ans, un partenariat a été construit avec AXA Entreprises et AXA Atout Coeur à l'occasion des olympiades interservices des Nids. Pouvez-vous nous en parler ?

Ce partenariat est le fruit d'un hasard salutaire puisqu'il a trouvé son origine dans une mise en relation fortuite entre AXA Atout Coeur et Les Nids, à l'occasion d'un séminaire d'une direction d'AXA France, qui avait lieu à Rouen.

L'esprit sportif de l'équipe organisatrice ! Témoignage

La réussite de cet évènement tient à l'implication de nombreux professionnels des Nids. En effet, cette année le comité organisateur s'était élargi avec l'appui et le relai de professionnels des Nids volontaires/référents pour chaque activité.

Erwan MORVAN et **Gaëtan TAFFOREAU** étaient en charge de la coordination des activités sportives :

“ Nous faisons tous deux partie d'associations sportives et sommes membres de L'AREM (Association Régionale Edmond Michelet) qui met en place des journées sportives pour les enfants de nos services. Le sport, pour nous, est une approche éducative qui permet de transmettre des valeurs fortes... Les olympiades permettent aux équipes éducatives de travailler sur un objectif commun avec comme buts le partage, la socialisation, l'amusement mais aussi le dépassement de soi pour amener le maximum de points à son équipe. La mise en place d'activités sportives et culturelles (golf, Blind test, kappla®, fresque solidaire) permet à chaque enfant de pouvoir amener un peu de lui-même à son équipe.

Après la première édition, nous avons voulu faire perdurer cette idée d'une journée commune à tous les services de l'association avec différentes activités. Lors de cette seconde édition, nous avons intégré la sensibilisation au handicap. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur le Club de Handball de Canteleu, partenaire de L'AREM. Ce club ayant une section Hand-Fauteuil, ainsi, les jeunes de l'association ont pu s'initier à cette nouvelle discipline : maniement du fauteuil, tir aux buts et enfin petits matchs.

En amont de cette journée, la collecte de bouchons par les services a permis de discuter et de sensibiliser sur le handicap. Les mots phares de cette journée sont pour nous : partage, découverte, plaisir, envie, rigolade.

Nous pensons pouvoir dire que cette journée a été une réussite pour tous.

”



Ladite direction avait contacté AXA Atout Coeur, car elle souhaitait faire une action de « team building solidaire ». Le team-building solidaire est un programme qui a été développé chez AXA, en 2013, par AXA Atout Coeur, destiné à proposer à nos entités qui le souhaitent, lors de leurs séminaires annuels, de consacrer du temps au service des autres, dans une démarche sincère et profonde, plutôt que de faire des séminaires traditionnels dans une salle de conférence ou dans un restaurant. C'est vouloir délibérément opposer une démarche nombriliste à une démarche altruiste. C'est avant tout une façon de s'enrichir des échanges que l'on peut avoir avec nos partenaires associatifs et les bénéficiaires qu'ils accompagnent. Nous sommes intimement convaincus de l'enrichissement humain de telles actions, car, pour reprendre les propos de Paul RICOEUR, nous sommes convaincus que « le plus court chemin pour aller de soi à soi, c'est l'autre ».

C'est grâce à Nathalie FOLIN, notre correspondante AXA Atout Coeur à Rouen, mais aussi bénévole hyper active auprès des Nids, que ce partenariat est né en 2015. Nous sommes partis à l'époque d'une page blanche avec une idée en tête : celle de créer et d'organiser un évènement festif et ludique au profit des jeunes qui sont accueillis par Les Nids.

Que représentent ces journées pour AXA et quels en sont les bénéfices pour vos équipes ?

Ces journées, qui commencent à s'inscrire dans la durée, sont avant tout perçues par les collaborateurs d'AXA comme un moment de don de soi, d'enrichissement, de découverte, d'émotion et de joie partagée. C'est devenu un rendez-vous solidaire qui a beaucoup fait parler au sein d'AXA, car il a offert à tous ceux qui ont pu y participer en 2015 et en 2016, un moment unique qui a touché au plus profond de chacun.

Quels ont été les retours de vos collaborateurs sur cette journée ?

Extrêmement positifs et beaucoup d'émotion dans leurs récits de la journée passée avec Les Nids. Tous ont adhéré au concept et à ce moment avec les enfants des Nids et leurs accompagnateurs. Le rendez-vous semble déjà pris pour les prochaines années.

Quels seraient pour vous les mots qui résumeraient au mieux cette journée ?

Partage, découverte de l'autre, enthousiasme, engagement, service, émotion, fierté, joie, simplicité, émerveillement.

Propos recueillis par Céline DANNA.

”

Coup de théâtre, coup d'Eclat à l'ITEP de Serquigny !

Dans le cadre d'une politique nationale, la Normandie déploie depuis plusieurs années un programme Culture et Santé visant à favoriser et développer des actions culturelles et artistiques au sein des établissements de santé ou médico-sociaux par des partenariats entre un établissement et une structure artistique et culturelle. C'est donc dans le cadre du dispositif spécifique Culture et Handicap, porté localement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles, l'Agence Régionale de Santé, Ferrero France et la Caisse d'Epargne, que l'ITEP de Serquigny a mis en place depuis 2014 un projet théâtral « Si la vie m'était contée ».

Ce projet a également bénéficié du soutien financier du Kiwanis Club du Neubourg que nous tenons à remercier.

Accompagnés par la comédienne Marine SEGALLEN, les enfants ont ainsi découvert la pratique du théâtre. Au cours d'une année entière,

ils ont joué et rejoué des situations, des émotions qui leur étaient pourtant difficiles à entendre et à comprendre au quotidien. « Et c'est ainsi, chemin faisant qu'ils découvrirent le théâtre et mieux encore, qu'ils pouvaient être eux-mêmes acteurs » nous indique Nathalie GATINE, coordinatrice pédagogique au sein de l'ITEP.

Au vu de l'engouement des enfants durant les différents ateliers, il a été décidé de présenter leur travail sur la scène d'un « vrai théâtre », celui de l'Eclat de Pont-Audemer, partenaire de ce projet, qui, à cette occasion, a ouvert ses portes toute une journée aux enfants afin qu'ils puissent travailler dans les conditions réelles des comédiens professionnels.

Les différents groupes ont alors répété successivement, dans l'objectif d'une présentation finale prévue dans l'après-midi. La préparation théâtrale fut complétée par un maquillage de scène réalisé par une maquilleuse professionnelle venue gracieusement participer à cette journée.

Compte rendu de cette journée riche en émotions par Nathalie GATINE :

« Le stress monta. Il y eut des rires, des pleurs mais surtout beaucoup de satisfaction pour ces enfants qui peut-être pour la première fois pour certains, crurent en leur capacité à pouvoir « faire » quelque chose. En effet, qu'il fut acteur, assistant technique, photographe de plateau, maître d'hôtel, chacun parvint à trouver sa place dans cette aventure. C'est ainsi que le 10 juin 2016, accompagnés de leur « bonne fée » Marine SEGALLEN, les enfants de l'ITEP de Serquigny furent les étoiles du théâtre l'Eclat et ce, pour une représentation unique et à guichet fermé.

Enfants et adultes jouèrent le dernier acte de cette pièce autour d'un dîner champêtre organisé dans le patio de l'établissement. Cette soirée revêtit des airs de fête et surtout, donna à tous la sensation d'une belle histoire qui finit bien. »

Propos recueillis auprès des enfants au mois de juin 2016

« J'ai appris plein de choses et surtout que les émotions, ça pouvait se jouer. Moi au théâtre, je croyais que tout ce que je voyais, c'était vrai. »

« J'ai tout aimé, tout de chez tout ! »

« J'ai aimé le jeu des humeurs car c'était drôle, ça me ressemblait. »

« J'ai appris des choses sur le souffle et quand je suis énervé, je fais comme Marine nous a montré et ça m'aide à me calmer. »

« Le théâtre, c'était bien, Marine est très gentille. »

« C'était bien. J'ai aimé la relaxation. On se tapait des barres ! »



Le 10 juin à l'Eclat vus par les enfants :

« J'ai aimé être devant le public. »

« J'ai aimé mon rôle auprès de Marine. Je l'ai aidée. »

« C'était stressant et y'avait plein de trac. »

« J'ai adoré être costumée. »

« Ça m'a intéressé de voir les sensations des autres. Pendant le spectacle, j'ai vu les autres autrement. »



L'esprit civique pour les jeunes du Conseil de la Vie Sociale

Dans le cadre des Conseils de la Vie Sociale, outil de démocratie interne qui a pour but de favoriser la participation et l'expression de chaque enfant, sont proposés plusieurs projets notamment celui de l'éducation à la citoyenneté.

Après la visite l'année dernière du Sénat, les jeunes du CVS ont souhaité cette fois-ci visiter le Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Après avoir assisté quelques instants à la séance plénière du jour, les jeunes représentants du Conseil de la Vie Sociale du Pôle Adolescents d'Yvetot et de la maison d'enfants de Longueville-sur-Scie ont participé à une visite guidée avec les explications sur le fonctionnement de la collectivité, ses champs d'intervention, son histoire, ...

Nos reporters de terrain !

« Le lundi 20 juin nous avons été invités au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à Rouen. Nous avons assisté à une séance plénière où des Conseillers Départementaux parlaient des besoins dans les collèges. C'était assez impressionnant. Nous n'avons pas tout compris. On a reconnu Nicolas ROULY qui était venu dans notre collège à Longueville. Madame ECALARD nous a accompagnés durant toute la matinée. Elle nous a fait visiter le Conseil Départemental. C'est immense et très beau surtout dans le hall principal où il y a un grand tableau qui représente le département. Nous avons appris beaucoup de choses sur la Seine-Maritime. Savez-vous pourquoi le fromage Le Neufchâtel est en forme de coeur ? C'était un cadeau qu'offraient les jeunes Normandes amoureuses aux soldats Anglais durant la Guerre de Cent ans. Nous avons passé une bonne matinée. C'était sympa de se retrouver avec les autres jeunes du CVS d'Yvetot et aussi des collégiens de Canteleu. »

Yonis, Shaïna, Pascaline et Léona

Représentants du Conseil de la Vie Sociale - territoires de Dieppe/Yvetot.

Un jour au musée pour la maison d'enfants du Havre

En septembre dernier, la Fondation SNCF qui soutient l'association sur différents projets pour les jeunes a invité les jeunes des Nids à découvrir le MuMa – Musée d'art moderne André Malraux, au Havre, à l'occasion de l'événement « Un jour au musée ».

En partenariat avec le groupe La Poste et ENGIE, ce sont près de 80 jeunes et adultes adhérents et bénévoles de sept associations normandes qui étaient présents.

Quelques jeunes de la maison d'enfants du Havre ont répondu à l'invitation et ont ainsi assisté à la visite commentée de l'exposition « Eugène Boudin, l'atelier de la lumière »,

participé à un atelier de dessin autour de la sculpture « Le Signal » sur le parvis du musée et partagé un temps d'échange autour d'une pause gourmande.

L'objectif de la journée était de permettre l'accès à la culture pour des personnes en difficulté mais également de favoriser les échanges et le partage et pourquoi pas de voir naître de nouvelles collaborations et de nouveaux projets.

Pour les jeunes Havrais, cette visite a donné l'envie de prolonger l'expérience par la reproduction de l'un des tableaux découverts lors de la visite.



Aider les jeunes à se construire un avenir, c'est l'affaire de tous.

PARCE QU'IL Y A MILLE FAÇONS

DE SOUTENIR NOTRE ACTION !

Adhérents

Donateurs

Bénévoles

Mécènes

Partenaires

lesnids.fr



Donner
le temps
de grandir